

Ensemble hospitalier de la Côte (EHC)

Urgences évitées, douleurs soulagées

À l'initiative de l'Équipe mobile de soins palliatifs du Réseau Santé de la Côte, un projet pilote permet l'administration rapide de traitements antalgiques par pompe directement au domicile des patient·e·s en fin de vie. Une réponse humaine et sécurisée à des situations d'urgence jusque-là sans solution.

**MURIEL CHAVALLAZ**Rédactrice de Compétence
pour la Suisse romande et le Tessin

Le projet est né d'un constat simple et crucial: si un service existait pour les prises en charge planifiées, aucune solution rapide n'était disponible en cas d'urgence. «Lorsqu'une demande survenait soudainement, nous ne pouvions y répondre dans les délais nécessaires», explique Laure-Line Lebrun, chargée de la sécurité des patient·e·s à l'EHC. Le nouveau dispositif

comble cette lacune en évitant des hospitalisations non désirées, notamment chez les patient·e·s qui expriment le souhait de terminer leur vie à domicile, dans un cadre familial et entouré·e·s de leurs proches.

L'impulsion a été donnée par le Dr Vianney Perrin, médecin-chef et responsable de l'Équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) du Réseau Santé de la Côte. Le projet a rapidement pris forme début 2024, avec la mise en place d'un groupe de travail réunissant les acteur·rice·s concerné·e·s: l'EMSP, la Fondation de La Côte (FLC), la Pharmacie Interhospitalière de la Côte (PIC), le service biomédical et la sécurité des patient·e·s de l'EHC. «Grâce à notre collaboration étroite avec la PIC, nous avons pu réduire de manière significative les délais de livraison, et éviter des hospitalisations souvent mal vécues», souligne Laure-Line Lebrun.



Fort du succès initial du projet pilote, l'EHC envisage déjà un élargissement. «Nous souhaitons étendre ce dispositif à d'autres molécules ou produits, toujours dans des cas d'urgence non couverts par les prestations habituelles», annonce Laure-Line Lebrun, chargée de sécurité. (photo: Canva)

Un processus sécurisé de A à Z

Après plusieurs mois de préparation et de tests, le dispositif a été lancé en novembre 2024. «C'est une solution qui permet de soulager rapidement les douleurs les plus aiguës sans passer par une admission aux urgences», note Rémi Guillermin, infirmier au sein de l'EMSP. Le processus est rigoureusement sécurisé: les médicaments sont prescrits par les médecins, les caissettes sont préparées par la PIC, et les pompes paramétrées avec précision pour éviter tout risque de surdosage. «Tout est vérifié à plusieurs étapes, le circuit est entièrement sécurisé», insiste Laure-Line Lebrun.

«Ce projet pilote innovant, en favorisant l'ambulatoire, désengorge l'hôpital tout en respectant la volonté des patient·e·s.»

Soulager la douleur, alléger l'hôpital

«Les symptômes observés, comme des douleurs intenses, une anxiété extrême ou des crises aiguës, étaient souvent vécus comme ingérables à domicile, ce qui entraînait une hospitalisation immédiate», rappelle Rémi Guillermin. Désormais, ces symptômes peuvent être pris en charge rapidement grâce aux pompes. Et le bénéfice est double: «Ce projet, en favorisant l'ambulatoire, désengorge l'hôpital tout en respectant la volonté des patient·e·s», ajoute l'infirmier. Loin d'être une solution d'appoint, ce dispositif s'impose comme une alternative humaine et efficace à l'hospitalisation en fin de vie.

Un impact fort, une charge importante

Depuis la mise en route du projet, une quinzaine de situations d'urgence ont pu être prises en charge à domicile. Les retours sont très positifs, tant du côté des patient·e·s que de leurs familles. «Les proches sont soulagé·e·s de pouvoir accompagner la personne jusqu'au bout, dans son environnement habituel», note Nadège Deteix-Baraque, infirmière spécialisée et coordinatrice de l'EMSP. Elle souligne toutefois les limites actuelles du système: «Cette activité n'était pas prévue dans notre fonctionnement courant. Elle mobilise énormément de ressources.» L'EMSP n'est pas un service de première ligne. Cette prise en charge s'ajoute aux missions habituelles. Pour pérenniser le dispositif, il faudra selon elle «soit renforcer les ressources, soit transférer certaines compétences vers

des structures de soins de première ligne – avec les moyens adéquats.» Le succès repose aussi sur la collaboration avec les centres médico-sociaux (CMS) de la région. «Le CMS 24 prend en charge les sorties d'hôpital, l'Intervention Rapide Infirmière à Domicile (IRID) les urgences nocturnes. Ces collègues collaborent avec nous pour mettre en place les pompes», explique Nadège Deteix-Baraque. Percevant la plus-value pour leurs patient·e·s, les CMS se sont pleinement impliqués. Reste à intégrer les proches dans le dispositif: «Sans l'accord et l'implication de la famille, la-le patient·e ne peut pas rester seul·e à domicile avec cette pompe. C'est un équilibre à trouver, entre soutien médical et présence humaine.»

Vers un élargissement du dispositif

Fort du succès de cette première étape, l'EHC réfléchit déjà à la suite. «Nous souhaitons étendre ce dispositif à d'autres molécules ou produits, toujours dans des cas d'urgence non couverts par les prestations habituelles», annonce Laure-Line Lebrun. «En termes de sécurité, de bien-être pour les patient·e·s et même de coûts pour le système de santé, nous sommes toutes et tous gagnant·e·s.»

Palliativpflege ohne Spitalaufenthalt

D

Damit Patient:innen am Lebensende zu Hause bleiben können, hat das Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) ein Projekt lanciert, in welchem zu Hause Schmerzmittel-pumpen bereitgestellt werden. «Für geplante Fälle gab es diesen Service bereits, aber wenn eine Anfrage als Notfall erfolgte, konnten wir nicht darauf reagieren», erklärt Laure-Line Lebrun, Qualitäts- und Sicherheitsbeauftragte des EHC. Das Projekt wurde im November 2024 nach monatelanger Zusammenarbeit mit der Spitex, Apotheken und den Pflorgeteams gestartet.

«Mit dieser Lösung können akute Schmerzen schnell gelindert werden, ohne dass eine Notfallversorgung erforderlich ist», sagt Rémi Guillermin, Pflegefachmann im EHC. Seit der Einführung kam die Behandlung in rund 15 Situationen zu Hause zum Einsatz. «Die Angehörigen sind sehr erleichtert, wenn sie die Person bis zum Lebensende in ihrer gewohnten Umgebung begleiten können», sagt die koordinierende Pflegefachfrau Nadège Deteix-Baraque. Sie warnt jedoch: «Die Arbeitsbelastung ist enorm. Wenn wir dieses Projekt fortführen wollen, brauchen wir zusätzliche Ressourcen.»